

Inscription à la chorale, sous la direction de Marie Naville

Date limite d'inscription : 8 septembre 2024

Prénom de l'enfant :

Nom de l'enfant :

Classe :

Nom des parents :

Numéro de téléphone des parents :

Adresse mail des parents :

Je souhaite inscrire mon enfant à la chorale :

- Vendredi 11h35-12h20 pour les CE1/CE2/CM1/CM2
- Vendredi 12h25-13h10 pour les GS/CP

Règlement: 150€ pour l'année, soit par chèque à l'ordre de Marie Naville à joindre à ce formulaire (1 chèque de 150€ ou 3 chèques de 50€), soit par virement (en 1 ou 3 fois)

Règles de fonctionnement :

- Les cours débuteront le vendredi 13 septembre.
- Le règlement de l'école s'applique pendant les ateliers. Votre enfant peut être exclu s'il ne respecte pas les règles en vigueur à l'école. En cas d'exclusion de l'établissement ou de la cantine, votre enfant ne pourra pas assister aux ateliers et aucun remboursement ne sera effectué.
- Trois cours de tests sont proposés au début. Vous pouvez retirer votre inscription à l'issue de ces cours. L'encadrante pourra également refuser un élève dont le comportement n'est pas approprié. Passées ces séances, l'ensemble de l'année sera due.
- En cas de trop nombreuses demandes, les inscriptions se feront par tirage au sort.

Droit à l'image:

Je soussigné(e),,

- autorise
- n'autorise pas

l'intervenante à utiliser l'image de mon enfant pour communiquer sur les activités des ateliers à l'ensemble des familles de l'école.